



Année : 2022, 2023

Lieu : Lyon

Violence et agressivité en psychiatrie - FORMATION

Réf. : ECSPS09A



Compétences Visées

Prévenir et gérer les situations de violence ou d'agressivité en psychiatrie par la mise en oeuvre de soins adaptés.

Objectifs, Contenus

Identifier et analyser ses pratiques de prévention ou de gestion de la violence

- Les représentations des participants concernant l'agressivité et la violence, les possibilités de prévention et de gestion.
- L'identification de situations apprenantes.
- L'analyse de ces situations avec les points forts, difficultés ou questionnements.

Comprendre les différentes formes d'agressivité, de violence

- Les définitions : violence verbale, physique, psychique, agressivité, dangerosité.
- Les différents niveaux d'agressivité et de violence : typologie des actes.
- Le lien entre psychopathologie, phénomènes agressifs et violence.
- L'analyse clinique des phénomènes et des comportements.
- L'analyse complexe des facteurs déclenchant.
- Les facteurs environnementaux, structurels, interactionnels.

Développer des compétences individuelles pour prévenir ces situations de violence et d'agressivité;

- La posture clinique des soignants.
- L'alliance thérapeutique.
- Les modes d'être en relation et la contenance psychique.
- Le cadre thérapeutique : repérant et souple.
- La disponibilité et l'écoute active.
- Les attitudes et les modes de communication à privilégier à partir des outils HAS 2016.
- Les signaux d'alerte à repérer.
- Les directives anticipées incitatives en psychiatrie, les plans de prévention partagés.
- Les stratégies de désamorçage.
- L'analyse réflexive sur les facteurs déclenchant et les émotions qui s'y rattachent.

Développer des stratégies collectives pour prévenir les situations de violence;

- La cohérence de l'équipe pluridisciplinaire et le leadership.
- Le cadre thérapeutique : cohérence dans l'accompagnement au cadre.
- Le développement des projets individualisés et des activités structurées.
- Les politiques organisationnelles de prévention de la violence.
- Les aménagements structurels et espaces d'apaisement à partir des outils HAS 2016.
- L'objectivation des phénomènes et l'analyse des observations.

Développer des stratégies pour gérer les situations de violence et leurs conséquences

- L'action en équipe : méthode de la pacification et éléments de coopération, positionnement de chacun face aux différents niveaux d'agressivité, repérage des seuils individuels de tolérance et de savoir-faire.
- La chambre d'isolement et contention : des pratiques de dernier recours.
- L'action pour les victimes et la prévention du stress post-traumatique : prise en charge de la victime et de l'agresseur, débriefing post-interventionnel et analyse des pratiques.
- Le renouement de l'alliance thérapeutique après les événements.

Évaluer les apprentissages à partir des situations évoquées en amont

- La reprise des situations initiales avec les savoirs acquis.
- Les axes de changement proposés par les stagiaires.
- La construction d'un plan d'actions pour développer des stratégies collectives et coordonnées au sein de leur unité.

Personnes concernées

Tout professionnel de psychiatrie.

Lyon 2022

Durée

2 jours

» du 03/10/2022 au 04/10/2022

Intervenant

CHARRIÃ%-%GUILLEMOT Marie

- Master 2 professionnel en Sciences de l'éducation
- Cadre de santé chargée de formation n IFSI
- Cadre de santé en Unité d'hospitalisation libre en psychiatrie
- Infirmière en secteur psychiatrique

Prix

Tarif **Inter** : **700 €** Net de taxe

Tarif **Intra** : **Nous consulter**

Lyon 2023

Durée

2 jours

» du 23/11/2023 au 24/11/2023

Intervenant

ROHR Loïc

- Infirmier en psychiatrie
- Chercheur

Prix

Tarif **Inter** : **700 €** Net de taxe

Tarif **Intra** : **Nous consulter**

Méthode

- Apports théoriques.
- Présentation des fiches du guide HAS.
- Analyse réflexive par simulation, débriefing.
- Études de cas.

Valeur ajoutée de la formation

Le concepteur de la formation, expert dans ce domaine, a participé à la rédaction du guide HAS de 2016 : « **Mieux prévenir et prendre en charge les moments de violence dans l'évolution clinique des patients adultes lors des hospitalisations dans les services de psychiatrie** ». L'intervenant, membre du GRSI psy, est l'auteur, en 2020, d'un document de référence sur « **Le moindre recours... à l'isolement et à la contention** ».

Prérequis

» Aucun

Dispositif D'évaluation

L'évaluation sera réalisée à l'aide des critères suivants :

- **Les attentes** des participants seront recueillies par le formateur lors du lancement de la formation et confrontées aux objectifs de formation.
- **Les acquis / les connaissances** seront évalués en début et en fin de formation par l'intermédiaire d'un outil proposé par le formateur (quiz de connaissances, questionnaire, exercice de reformulation, mise en situation...).
- **La satisfaction** des participants à l'issue de la formation sera évaluée lors d'un tour de table, le cas échéant en présence du commanditaire de la formation, et à l'aide d'un questionnaire individuel « à chaud » portant sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la qualité globale de l'intervention.
- A distance de la formation : il appartiendra aux stagiaires **d'analyser les effets de la formation sur les pratiques individuelles et collectives de travail**, notamment lors de leur entretien professionnel. Des outils pourront être suggérés pendant la formation (plans d'action, préfiguration d'un plan d'amélioration des pratiques individuelles et collectives, grille de suivi personnalisé de mesure d'impact...).

À noter

Cette formation est éligible au DPC pour les IDE uniquement

- ProIDE : Orientation n° 185 : Gestion de la violence et de l'agressivité des patients et de leur entourage
- Le GRIEPS est enregistré comme ODPC (n°1378)
- En intra, ce thème pourra être déposé sur le site de l'ANDPC pour permettre aux professionnels concernés de satisfaire à leur obligation de DPC au titre des apports cognitifs. Compte tenu des contraintes de validation de l'ANDPC, nous serions ravis de vous communiquer un numéro de programme DPC dans les trois mois après la contractualisation de la formation.

Voir aussi

- [Urgence et crise en psychiatrie : savoir faire face](#)
- [Isolement ou contention en psychiatrie : vers un moindre recours](#)